

ECONOMIE
ROMANDE

Editorial

Evolution de l'économie romande¹

En janvier 2001, l'indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie se situait, pour l'économie romande, à un niveau supérieur à celui observé pour l'ensemble de la Suisse; cette situation a déjà été observée en octobre 2000 et se maintient puisque les deux indicateurs ont évolué de manière parallèle si l'on considère ces deux périodes. En comparaison avec le mois de janvier 2000, cet indicateur est en progression dans les deux cas. Un ralentissement de la marche des affaires est cependant attendu dans l'industrie, tant en Suisse qu'en Suisse romande, l'indicateur des perspectives ultérieures marquant, dans ces deux régions, un recul par rapport à la même période de l'an dernier. La situation dans les différents cantons est cependant plus différenciée: en effet dans tous les cantons, à l'exception de Fribourg où l'indicateur synthétique de la marche des affaires est quasiment au même niveau qu'en janvier 2000, l'indicateur est en progression et se situe largement au dessus de la valeur de 10 qui est le seuil retenu pour que la situation soit considérée comme satisfaisante. En ce qui concerne les perspectives ultérieures de la marche des affaires, tous les cantons romands se positionnent de manière moins favorable qu'en janvier 2000. Quant au degré d'utilisation de la capacité technique, sa valeur au 4^{ème} trimestre 2000 est comparable à ce qu'elle était au 3^{ème} trimestre 2000. Seul le Valais a fait un bond en avant puisque le degré d'utilisation de la capacité technique y est passé de 75.7% à 81.3% au cours de cette période. La situation bénéficiaire a évolué défavorablement depuis le 4^{ème} trimestre 1999, si l'on considère l'ensemble de la Suisse, alors qu'elle est stable au niveau de la Suisse romande. Cette stabilité s'explique par des évolutions contrastées entre les cantons, en effet la situation bénéficiaire s'est détériorée à Fribourg, à Genève et en Valais, alors qu'elle est, au 4^{ème} trimestre 2000, plus favorable à ce qu'elle était au 4^{ème} trimestre de 1999, à Neuchâtel et dans le canton de Vaud. L'appréciation du nombre de personnes occupées fait état, dans tous les cantons romands, d'une situation jugée favorable; on mentionnera de plus que la tension qui apparaissait au 3^{ème} trimestre 2000 dans le canton de Neuchâtel semble s'être relâchée puisque l'appréciation du nombre de personnes occupées y est revenue à une valeur comparable à celle de la moyenne des cantons romands. Les valeurs obtenues, au 4^{ème} trimestre 2000, pour les indicateurs conjoncturels sectoriels sont en progression pour les cantons romands et pour l'ensemble de la Suisse en ce qui concerne l'activité dans l'hôtellerie-restauration et dans la construction. La marche des affaires dans le commerce de détail est, par contre, jugée moins satisfaisante que ce qu'elle était au 4^{ème} trimestre 1999, tant en Suisse qu'en Suisse romande. Pour les cantons de Vaud et de Genève, où ces indicateurs sont partiellement disponibles, il apparaît que Genève jouit d'une

situation stable dans le commerce de détail et marque un ralentissement dans l'hôtellerie et la restauration.

Sur le marché du travail, on constate que le nombre de chômeurs a augmenté dans tous les cantons depuis le mois d'octobre 2000, ce qui entraîne évidemment une remontée des taux de chômage qui, à fin janvier 2001, se situaient entre les deux extrêmes observés d'une part pour le canton de Fribourg, qui affichait un taux de 1.7%, et le canton de Genève où ce même taux était de 4.2%, soit 0.1 point de pourcentage de plus que sa valeur à la fin du mois d'octobre 2000. Le canton de Genève fait donc apparaître une situation certes peu satisfaisante, mais stable, alors qu'en Valais le taux de chômage est passé de 2% à fin octobre 2000 à 3.4% à fin janvier 2001, ce qui peut s'expliquer par des facteurs saisonniers qui sont plus sensibles en Valais étant donné la répartition de ses emplois dans les différentes branches d'activité. Si l'on fait abstraction de ces facteurs et que l'on regarde l'évolution intervenue dans le nombre de chômeurs en comparaison avec la situation en janvier 1999, on constate fort heureusement que, en janvier 2001 ce nombre est partout inférieur de plus de 20% à ce qu'il était à la même époque de l'an dernier, à l'exception de Genève où cette diminution n'atteint que 13.7%. On pourrait dès lors se poser la question de savoir si ce canton ne doit pas faire face à un socle de chômage incompressible plus élevé que partout ailleurs en Suisse. L'écart existant en terme de taux de chômage entre l'ensemble des cantons romands et la Suisse est toujours de 1 point de pourcentage. En terme de demandeurs d'emplois, on retrouve les mêmes différences entre cantons.

Le secteur de la construction, appréhendé au travers du cumul des logements autorisés à la construction pendant la dernière année, s'est montré extrêmement dynamique dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud alors que l'on observe une chute des logements autorisés à la construction au cours de l'année 2000 en comparaison avec l'année 1999 relativement forte en Valais et dans le Jura et faible dans le canton de Fribourg. Rappelons que ces chiffres ne sont pas vraiment comparables puisque, pour Fribourg et Genève ils sont exhaustifs, alors que pour les autres cantons ils ne concernent que les communes qui font partie d'une enquête réalisée par l'Office fédéral de la statistique. Dans le domaine de l'hôtellerie, la situation est stable pour l'ensemble des cantons romands, alors que pour l'ensemble de la Suisse, le taux de croissance des nuitées du 4^{ème} trimestre 2000 par rapport au 4^{ème} trimestre de 1999 est de 2.4%. En ce qui concerne le commerce extérieur, la Suisse romande fait par contre apparaître une vigueur plus grande que la Suisse tant au niveau des exportations que des importations.

¹ Les commentaires portant sur le chômage et la situation dans l'industrie font abstraction du Jura, canton pour lequel les données ne nous sont pas parvenues.

Economie romande:
publication trimestrielle
paraissant en mars, juin,
septembre et décembre.
Gratuit pour les membres
du CROISE.
Abonnement annuel:
CHF 100.-, CHF 50.- pour les
participants au test conjoncturel,
TVA incluse.

Editeur:
Centre romand d'observation
et d'information sur la situation
économique (CROISE)
CP205, 1000 Lausanne 13
Tél 021 613 35 56
Fax 021 613 35 05
Site internet:
<http://www.croise.ch>

Rédactrice responsable:
Gabrielle Antille Gaillard
Laboratoire d'économie
appliquée, Université de Genève

Réalisation graphique:
Sophie Jaton

Créé en 1987, avec l'appui des
Chambres de commerce et des
administrations publiques de
Suisse romande, le CROISÉ est
un lieu d'échange d'informations
et de discussions entre milieux
administratifs, économiques
et universitaires. Il collabore
également avec le Centre
de recherches conjoncturelles
de l'EPFZ (KOF).